

Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	reference	dateDecis
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage de la Vermeille exploité par le Syndicat des Eaux de la Valloire	Arrêté préfectoral	1017	19950330
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	GAMPAL31SSAVI - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	20200101
I7	Gaz de France - Services Drôme-Ardèche	Stockage souterrain de Tersanne	Décret	INDI0609075D	20061213
PM3	DDT de la Drôme - SATR-Pôle Risques	PPRT Storengy sur les communes de Tersanne, Saint-Martin-d'Août et Saint-Avit	Arrêté préfectoral	2015295-0027	2015-10-22

Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	reference	dateDecis
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Artère FOS - TERSANNE / doublement TERSANNE - GRANGES LES BEAUMONT	Autre	inconnu	19880610
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Canalisation EST LYONNAIS	Autre	inconnu	19830209
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Artère TERSANNE - MOIRANS, artère de Savoie	Autre	inconnu	19710622
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Artère TERSANNE - St-SORLIN de VIENNE	Autre	inconnu	19690218
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Canalisation TERSANNE - DAVEZIEUX	Autre	inconnu	19740423
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-20	Arrêté préfectoral	449	19750130
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 437 tr.04	Arrêté préfectoral	2545	19830510

Type	Gestionnaire	Description servitude	Type d'acte	reference	dateDecis
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - EST LYONNAIS SEF-G-13841	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - RHONE 1 SEF-L-5112-5117P	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - RHONE 1 SEF-L-5117P-63B2	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - ANNEYRON- ST VALLIER- DAVEZIEUX SEF-L-6362-6367P	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - Alimentation ST-MARTIN-D'AOUT DP SEF-L-5117P-5117	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - SAINT-MARTIN-D'AOUT DP EMP-L-263144	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - HAUTERIVES - TERSANNE DN300 SEF-52497	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023
I1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - RHONE 2 SEF-77461	Arrêté préfectoral	26-2023-03-14-00011	14-03-2023

Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories 11, 13 et 15, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

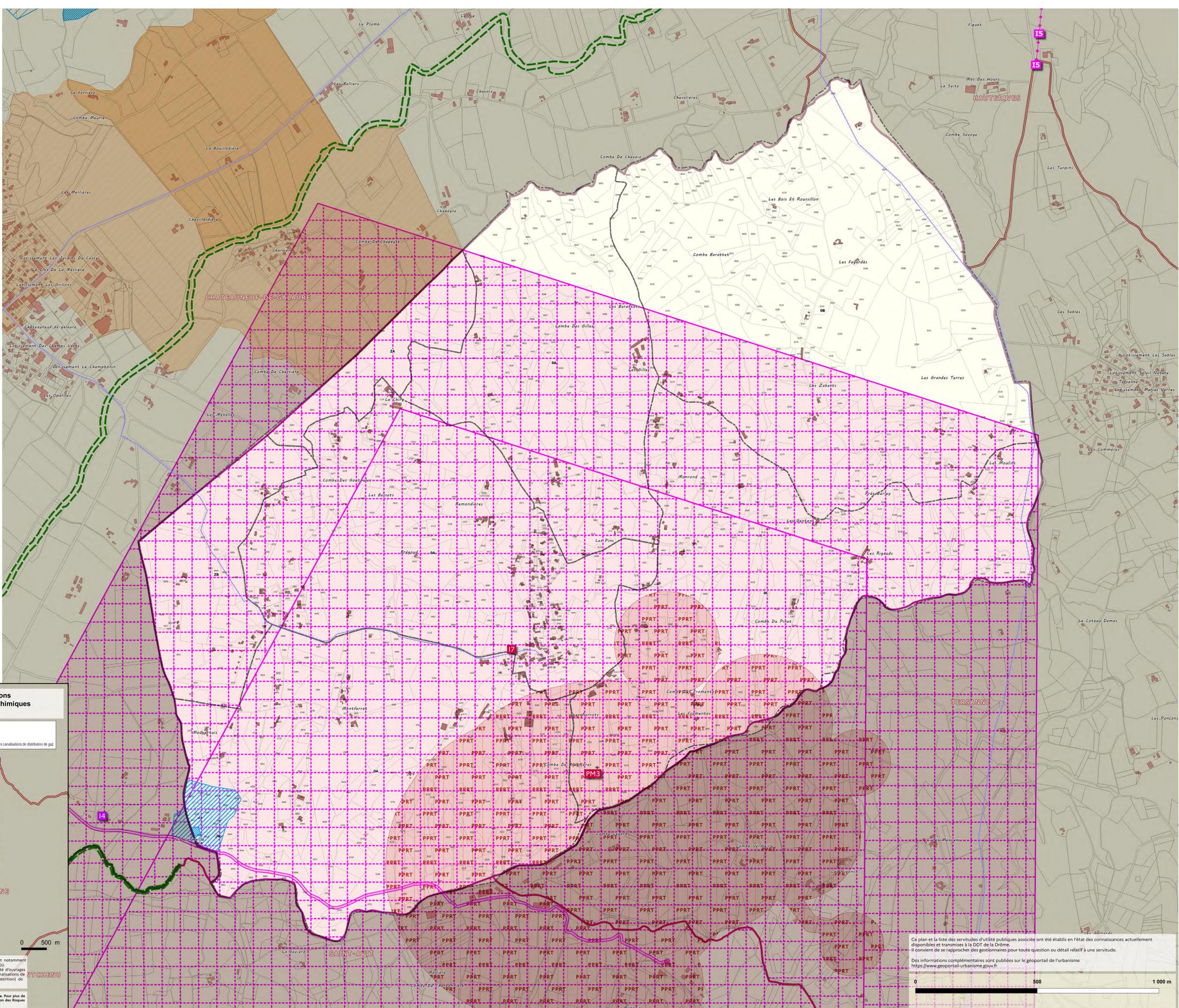
PRÉFET DE LA DRÔME Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques Pôle Aménagement

Plan édité le: 16-11-2023

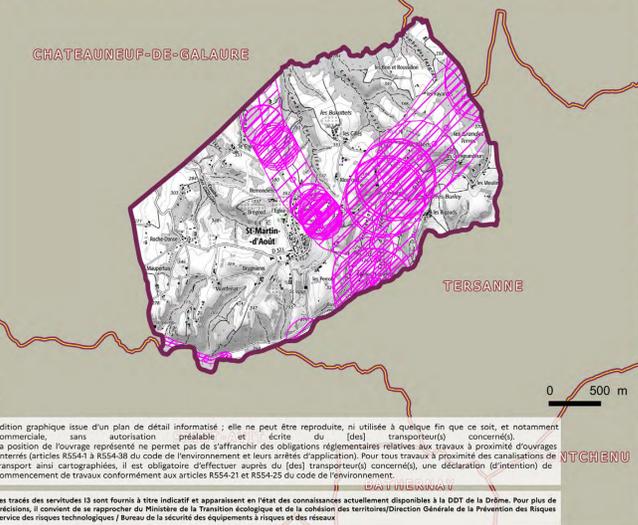
Echelle: 1:5 000

- Légende: PT3: Servitude attachée aux réseaux de télécommunications PT3; AC1: Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques; AS1: Périmètre de protection des points de prélèvements d'eau destinés à collectivité humaine - protection immédiate; AS1: Périmètre de protection des points de prélèvements d'eau destinés à collectivité humaine - protection rapprochée; I4: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques; I7: Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz, hydrocarbures et produits chimiques; PPRT: PM3: Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)



Encart Servitudes d'Utilité Publique relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques 1:25 000

- Légende: I3: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques; I7: Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz



Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé : elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration (d'intention) de commencement de travaux conformément aux articles R554-21 et R554-23 du code de l'environnement.

Ce plan et la liste des servitudes d'utilité publique associée ont été établis en l'état des connaissances actuellement disponibles et transmises à la DDT de la Drôme. Il convient de se rapprocher des gestionnaires pour toute question ou détail relatif à une servitude. Des informations complémentaires sont publiées sur le géoportail de l'urbanisme https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

0 500 1000 m